

AUDIT ENERGETIQUE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS OU PROPRIÉTAIRES N'HABITANT PAS À GLAND

Contacts	
Requérant (propriétaire)	Auteur du projet
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
NPA et lieu:	NPA et lieu:
Téléphone:	Téléphone:
E-mail:	E-mail:

Versement de l'aide financière à
Titulaire du compte:
Nom de l'institution bancaire et adresse:
Numéro IBAN:

Zone réservée à l'Administration

Planning des travaux
Mois de début de l'étude:
Mois de fin de l'étude:
Coût de l'étude: CHF

Bâtiment	
Parcelle n°:	N° ECA:
Rue / lieu-dit:	
Année de construction:	
Affectation (selon SIA 380/1): <input type="checkbox"/> habitat collectif <input type="checkbox"/> habitat individuel <input type="checkbox"/> autre:	
Surface de référence énergétique (SRE): m ²	
Energie de chauffage:	
Consommation annuelle d'énergie électrique:	kWh
Consommation annuelle d'énergie de chauffage:	kWh

Documents à joindre à la demande
<input type="checkbox"/> Offre du bureau technique incluant prix et descriptif de prestation
<input type="checkbox"/> Copie de la dernière facture d'électricité du requérant

Documents à transmettre pour le versement de la subvention
<input type="checkbox"/> Copie de la facture nominative acquittée de l'étude
<input type="checkbox"/> Rapport de l'audit énergétique

Conditions d'octroi

Habitat individuel, collectif ou bâtiment commercial:

30% du prix de l'étude, subvention cantonale déduite, plafonné à CHF 2'000.- par étude et par site

- Uniquement pour des bâtiments existants;
- Mandataire reconnu pour son savoir-faire en matière d'économie d'énergie;
- L'audit doit inclure des recommandations d'assainissement et préciser le coût des assainissements préconisés (ex. PEIK, CECB+)
- Octroi dans la limite du budget disponible.

Procédure

- La demande est à adresser à l'Office du développement durable au plus tard le 31 décembre 2024 .

Office du développement durable
Secrétariat Municipal
Grand'Rue 38
1196 Gland

Tél: 022 354 55 50
e-mail: durable@gland.ch

Le paiement de la subvention communale ne sera effectué qu'après réception des documents exigés et pour autant que la somme attribuée pour cette action de promotion ne soit pas épuisée.

Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans le règlement d'utilisation du fonds communal pour le développement durable.

Lieu et date:

Signature du propriétaire du bâtiment
(ou son représentant/administrateur):